

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1981)
Heft: 600

Rubrik: À suivre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

UNE NOUVELLE DE G. BAECHTOLD

Le quai

Encore une tradition estivale: petites lucarnes dans les colonnes de DP, pour regarder ailleurs, les «nouvelles» de notre ami Gilbert Baechtold. (Réd.)

Un tracteur fonce sur les wagonnets massés le long du quai et les repousse vers les hangars. Son conducteur — un Indien dont le paréo se gonfle, le drape comme un prophète — recule, lance sa machine, vire entre les piliers d'une grue puis s'envole dans la nuit. Les dockers en perdent le souffle.

Des marins montent à la proue du cargo pour la manœuvre du départ. La sirène hurle. Une chaîne happe la passerelle. Plus loin à l'extrémité du cap, une cathédrale brésilienne s'est allumée. Elle brûle.

* * *

Alors deux matelots ivres débouchent sur le quai.

On ne les attendait plus. Ils zigzagent entre les piliers de la grue au moment même où l'Indien fonce vers elle, sans les voir, son paréo toujours soulevé par la vitesse. L'un des pochards s'est allongé sur le sol. Le tracteur passe au raz de sa tête. L'autre marin s'engage sur la passerelle redescendue, hésite, bascule par dessus bord et reste suspendu par un pied, son crâne effleurant l'eau.

A l'extrémité du cap, au sommet d'une colline, la cathédrale brésilienne brûle toujours. Oui, elle flambe. Ou alors ce sont des projecteurs géants qui la fusillent. Ou encore la lune — l'énorme lune — qui se lève derrière elle.

— C'est un miracle, fait un passager qui joint les mains.

Le commandant se penche et observe les deux pochards, parvenus sur le pont supérieur, l'un sur les genoux, l'autre à plat ventre.

— C'est en bas le miracle, dit-il.

G. B.

A SUIVRE

Toujours l'énergie. Pas fous, les «grands» du pétrole: on sait qu'ils avaient pris le vent du nucléaire bien à temps; les voilà qui reviennent au charbon, au cas où... Un exemple allemand. Les présidents de conseil d'administration de la Deutsche Shell AG et de la Mobil Oil AG, les deux à Hambourg, ont récemment signé — au Ministère de l'économie de Basse-Saxe — des contrats de préemption pour l'érection d'installations de transformation de charbon dans la zone de Wilhelms-haven. Les deux entreprises entendent, si leurs projets sont «déterminables avec précision», aborder les négociations d'implantation. Une condition préalable majeure pour la concrétisation de ces projets est toutefois que les pouvoirs publics accorderont un soutien financier. Shell voudrait commencer par construire une installation-pilote capable, dès 1987, de convertir annuellement 650 000

tonnes de charbon importé en 430 000 tonnes de méthanol. Au terme d'extensions successives — qui demanderaient des investissements globaux de l'ordre de 3,6 milliards DM — les équipements pourraient transformer annuellement 5 millions de tonnes de charbon en 3 millions de tonnes de méthanol. Cela correspondrait à environ la moitié du carburant distribué actuellement par la Deutsche Shell AG.

* * *

Grâce à un article du lieutenant Dominique de Buman, dans la «Revue militaire suisse» d'avril 1981, nous avons connaissance des sept thèses publiées au printemps 1980 par le Club de Lausanne dans sa revue «Katiouchka».

Ledit Club de Lausanne a été créé par des universitaires s'intéressant à la «situation mondiale»; il a des contacts à Genève. Ses principes sont les suivants:

1. Le risque d'une guerre mondiale est trop grand.
2. L'agresseur actuel est l'URSS.
3. Une guerre serait dramatique pour nous tous.
4. Cette situation est surtout due à nos faiblesses.
5. Nous pouvons et devons aider ceux qui sont déjà aux prises avec l'agresseur.
6. Nous devons nous préparer à résister, matériellement et surtout spirituellement.
7. Il faut *tout de suite* établir une Europe puissante ayant des idéaux clairs.

Ces thèses servent de base à toute réflexion du Club de Lausanne et notamment à son rapport intitulé «Une IV^e guerre mondiale?» (ce rapport existe en français, en allemand et en anglais).

Est-ce un hasard? L'article présentant le Club de Lausanne et le rapport est suivi, dans la «RMS», d'une citation de Lénine qui ne semble pas impressionner nos banquiers: «Pour abattre l'ordre bourgeois, il suffit de corrompre sa monnaie.»

* * *

La fête musicale d'Ozone Jazz, à Neuchâtel était organisée en collaboration avec la «FAN Feuille d'Avis de Neuchâtel - L'Express», «La Tribune-Le Matin», de Lausanne, «Radio 24» et «Schweizer Illustrierte». Sainte alliance musicale ou la musique adoucit la concurrence.

* * *

La succursale lucernoise de la maison Lüchinger a donc «helvétisé» des œufs importés. Interrogé par «Blick», le directeur financier de l'entreprise bâloise a affirmé que le montant indûment obtenu des consommateurs trompés serait mis à la disposition d'une organisation de consommateurs lorsqu'on aura réussi à le déterminer.

* * *

La chasse aux sorcières se poursuit sur des bases privées à Zurich. Le bi-hebdomadaire «Züri Leu» a d'abord offert une prime de 10 000 francs pour des indications permettant d'arrêter les auteurs des incendies criminels dans la ville. Trois jours après la première offre, «Züri Leu» augmentait la prime à 13 000 francs.